



Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie

Dernière modification le 07 mars 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [01 40 56 60 00](tel:0140566000) (tel:0140566000)

Site web : <http://solidarites-sante.gouv.fr> (http://solidarites-sante.gouv.fr)

- [Formulaire de contact](http://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/article/ecrire-a-la-ministre) (http://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/article/ecrire-a-la-ministre)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

14 avenue Duquesne
75007 Paris

Adresse postale

14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Missions

Le délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie est chargé de mettre en œuvre la stratégie nationale en faveur de la santé mentale et de la psychiatrie, de s'assurer de son déploiement dans les territoires, de contribuer à accompagner les évolutions de la psychiatrie afin de développer des prises en charge de qualité, diversifiées, personnalisées et accessibles à l'ensemble de la population.

Responsable(s)

- **Délégué ministériel**
Frank BELLIVIER

Textes de loi et références

- [Création d'un délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie \(Décret\)](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038429197) (https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038429197)